

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 13 décembre 2024

Date de convocation : le 02/12/2024

Date d'affichage : 13/12/2024

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de décembre, à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni au siège du SIEDA, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Monique ALIES –Christophe BERNIE– Magali BESSAOU – Christian BONNET –Jean Marc CALVET – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS–Sébastien DAVID – Robert DIEUDE – Joël ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL -Christophe LABORIE –Jean Marie LACOMBE – Alain MARTY –Pierre MASBOU– Brigitte MAZARS – René MOUYSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Anne Claire SOLIER– Bernard VERDIE – Claude VEYRE – Christophe DELMAS

Etaient absents ou excusés : 24 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 26
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2024/12/02

Compte rendu des commissions passées



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Compte rendu des commissions passées

Monsieur le Président rend compte des travaux des commissions qui se sont déroulées

Commission Concession

Cette commission s'est réunie le 28 novembre 2024 pour étudier le CRAC Electricité

Monsieur Jean Marie LACOMBE rapporteur de la commission rendra compte de ces travaux

Commission Consultative des Services Publics Locaux de l'Énergie

Cette commission s'est réunie le 28 novembre 2024 pour étudier le CRAC Electricité

Monsieur Jean Marie LACOMBE rapporteur de la commission rendra compte de ces travaux

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical prend bonne note des travaux des commissions .

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois suivant son entrée en vigueur. Ce recours devra être enregistré sur l'application Télérecours Citoyens accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

COMPTE RENDU
Commission Consultative des Services Publics Locaux
28 Novembre 2024

Début de la réunion : 15h00

Fin de la réunion : 17h00

Lieu : SIEDA – 12 Rue de Bruxelles – Bourran – 12000 RODEZ

Présents SIEDA : LACOMBE Jean Marie, DIEUDE Robert, CHAMBERT Guillaume (DGS), CHAUZY Stéphane (Technicien Concessions).

Absents excusés SIEDA : DELCLAUX Michel, DELPECH Michel, GRIMAL Jean Louis.

Présents Associations et Organismes : ALARY Bruno (ADIL), HOCHART Brigitte (Familles Rurales), MACOUIN Jacques (UDAF), DEPUILLE André, LEROY Sophie, BOURGEOIS Véronique (INDECOSA CGT), SEVE Charles, CHABRIER Serge (AFOC), CHAPELLE Hervé (CAPEB 12).

Absents excusés Associations et Organismes : Chambre Agriculture, Chambre des Métiers, Union Fédérale des Consommateurs, CNL, Fédération Cadre de Vie, CLCV, CCI.

Rapporteur : LACOMBE Jean Marie (1^{er} Vice-Président du SIEDA).

Rédigé le 04/12/2024	Par CHAUZY Stéphane (Technicien Contrôle Concessions)	
---------------------------------------	--	--

Les points particuliers abordés lors de la réunion ont été les suivants :

- **1) Chiffres Clés et Bilan 2023 de la Distribution Publique d'Electricité**
 - **Qualité de la Desserte Electrique**
 - **Consommation et Production d'Electricité**
 - **Réclamations et Usagers en Situation d'Impayés d'Electricité**
 - **Evolution des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'Electricité**
 - **Bilan du Déploiement du Compteur LINKY**
- **2) Bilan 2023 du Médiateur National de l'Energie**
- **3) Bilan 2023 du Réseau Révéo d'Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques**
- **4) Chiffres Clés et Bilan 2023 de la Distribution Publique de Gaz Naturel**
- **5) Chiffres Clés et Bilan 2023 de la Distribution Publique du Très Haut Débit**

1) Chiffres Clés et Bilan 2023 de la Distribution Publique d'Electricité :

Pour rappel, la Concession SIEDA de distribution publique d'électricité comporte l'ensemble des 285 communes du département de l'Aveyron, soit un linéaire total de réseau de 17 145 km.

Qualité de la Desserte Electrique :

En termes de continuité de fourniture du réseau de distribution, l'année 2023 a été marquée par deux évènements significatifs, à savoir la tempête LARISA (10 mars) et l'incendie du poste source de GODIN (08 août) :

- La durée moyenne de coupure annuelle vue par un usager aveyronnais (critère B) se situe donc à un niveau sensiblement supérieur à l'année précédente, à savoir **120 minutes (78 minutes en 2022)**.
- **14 578 usagers ont subi plus de 5 heures de coupures consécutives** suite à une défaillance du réseau de distribution et amont. Soit **une augmentation de 44%** par rapport à 2022.

Concernant les usagers de la Concession mal alimentés en tension (chute de tension supérieure à 10%), leur nombre en nette diminution est égal à 908, soit un **de l'ordre de 0,4%**.

Les seuils des indices globaux réglementaires de continuité d'alimentation et de tenue de tension définis dans le Code de l'Energie sont respectés pour l'année 2023. Ces derniers étant respectivement égaux à 2,9% (< 5%) et 5,94 (< 8).

Consommation et Production d'Electricité :

Le nombre total de clients consommateurs de la Concession s'établit à 206 249, soit une progression de 0,5% par rapport à 2022. La consommation d'électricité, en légère baisse de 5%, est de l'ordre de 1 528 GWh.

La répartition de la typologie des clients est la suivante :

- 99% sont des consommateurs ayant une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 KVA pour une consommation de 947 GWh
- 83% d'entre eux relèvent du secteur résidentiel pour une consommation de 693 GWh

La consommation d'électricité se concentre en grande partie sur les communes « urbaines » du département. En effet, ces dernières au nombre de 21, représentent 45% du volume total consommé.

Concernant spécifiquement les clients relevant du service public de la fourniture d'électricité aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'EDF, leur nombre en forte baisse (-16% sur 5 ans en raison des différentes règles successives de restriction d'éligibilité) est égal à 134 953. Ce segment de clients représente encore 65% du volume total de la clientèle de la Concession mais seulement 39% du volume total d'électricité consommée (598 GWh).

Le nombre total de clients producteurs raccordés au réseau de distribution est de 8 517, soit une forte augmentation de 87% sur les 5 dernières années. La production d'électricité est de l'ordre de 956 GWh.

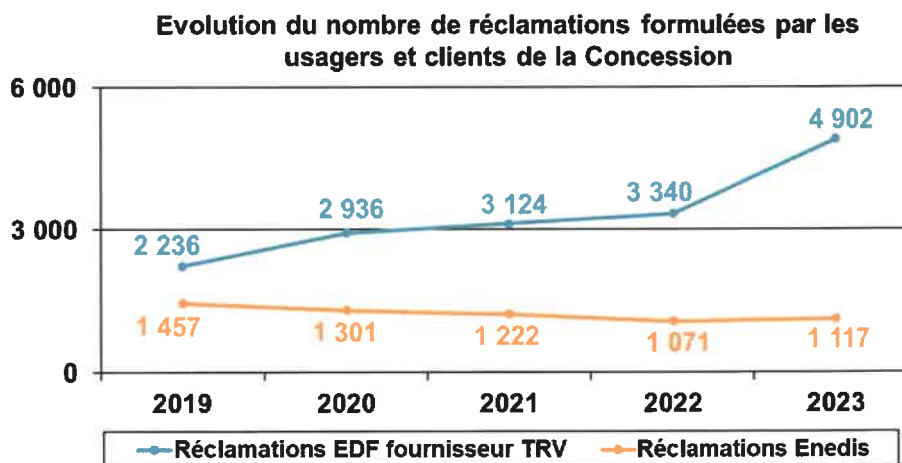
La filière photovoltaïque représente 99% du nombre total de producteurs toutes origines confondues mais seulement 52% de la puissance totale délivrée et 39% de la production totale d'électricité injectée sur le réseau de distribution.

Contrairement à la consommation d'électricité, 88% de la production totale d'électricité se concentre sur les 264 communes « rurales ».

Le rapport global (en valeur absolue) de la production totale d'électricité (956 GWh) injectée sur le réseau de distribution au regard de la consommation totale (1 528 GWh) s'élève à 63%. 56 communes présentent un rapport supérieur à 100% (Production supérieure à la Consommation d'électricité).

Réclamations et Usagers en Situation d'Impayés d'Electricité :

Les Réclamations :

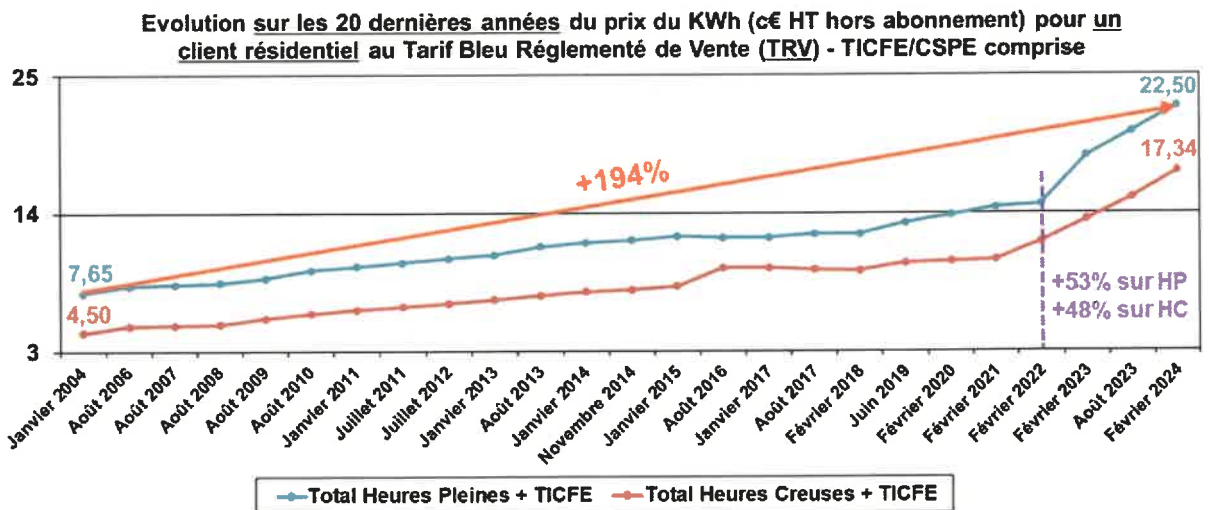


Alors que le nombre de réclamations formulées au gestionnaire de réseau Enedis reste stable, nous observons une forte augmentation ces 5 dernières années du nombre de réclamations formulées par les clients aux TRV au fournisseur EDF alors que le nombre total de ces derniers est parallèlement en forte baisse sur la même période. **Le taux de réclamations d'EDF pour 1 000 clients aux TRV est donc passé de 14 en 2019 à 36 en 2023, soit une augmentation de 157%.**

Les Usagers en Situation d'Impayés d'Electricité :

Alors que le nombre de suspensions d'alimentation (369) réalisées en 2023 auprès des usagers en difficultés de paiement est en diminution (-44%) au regard de 2022, **le nombre de réductions de puissance (limitation à 1 KVA) réalisées en 2023 (4 219) est quant à lui en légère évolution sur la même période (+10%).**

Evolution des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'Electricité :



Février 2022 : Bouclier Tarifaire : TICFE de 2,25 à 0,1 c€/KWh

Février 2024 : Fin du Bouclier Tarifaire : TICFE de 0,1 à 2,1 c€/KWh

Depuis 2022, la Direction Générale des Finances Publiques collecte, en lieu et place des collectivités locales, cette taxe auprès des fournisseurs d'énergie, qui la répercutent sur les consommateurs. Désormais, cette taxe appelée « accise sur l'électricité » est reversée au budget général de l'état.

Bilan du Déploiement du Compteur LINKY :

A fin 2023, la situation sur le département est la suivante :

- 92% des compteurs ont été déployés (194 317)
- 92% des concentrateurs ont été posés (9 482)
- 2 737 usagers ont refusé la pose du compteur soit un taux de refus de l'ordre de 1,4%

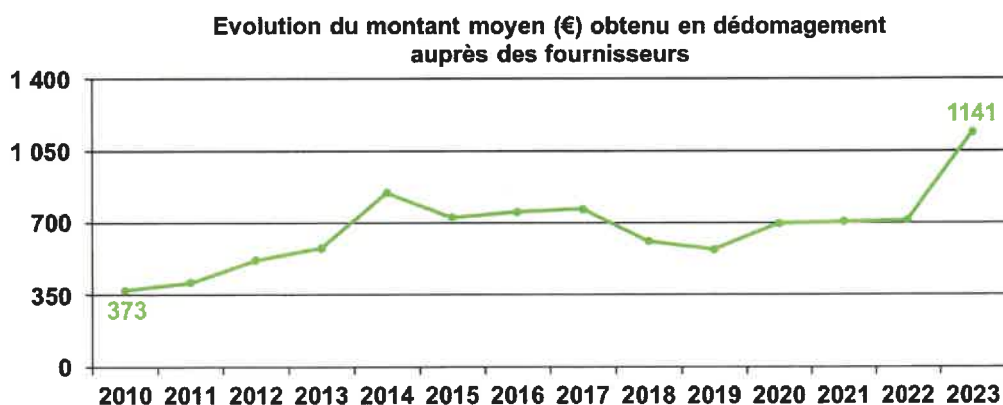
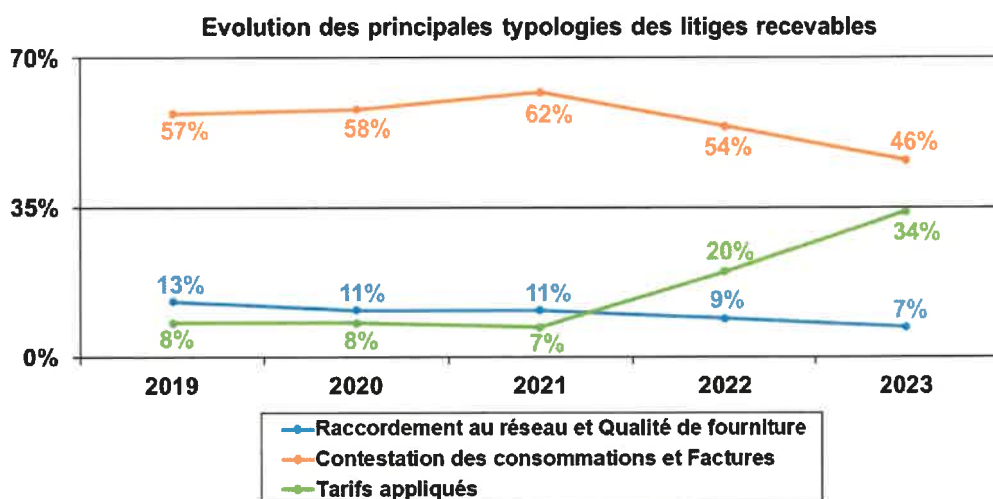
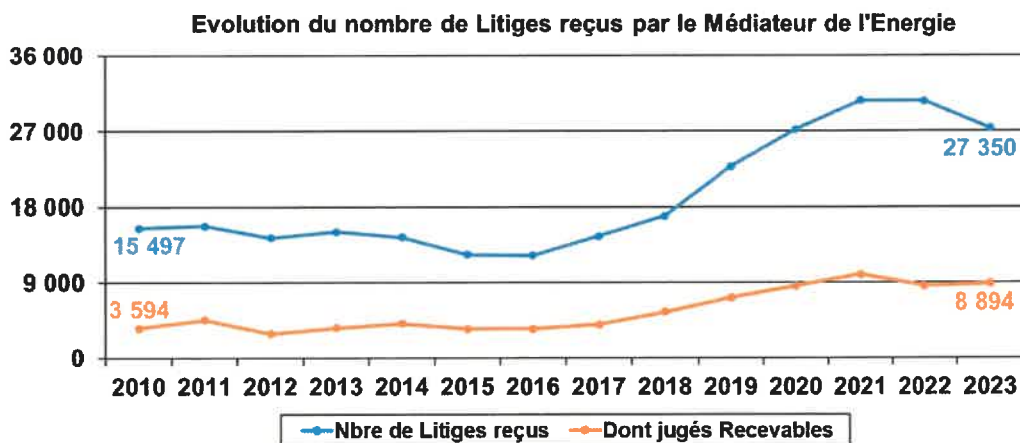
Nota : à compter de janvier 2025, les usagers ayant refusé la pose du compteur seront facturés environ 60 € par an pour frais de relève (Décision de la Commission de Régulation de l'Énergie).

2) Bilan 2023 du Médiateur National de l'Énergie :

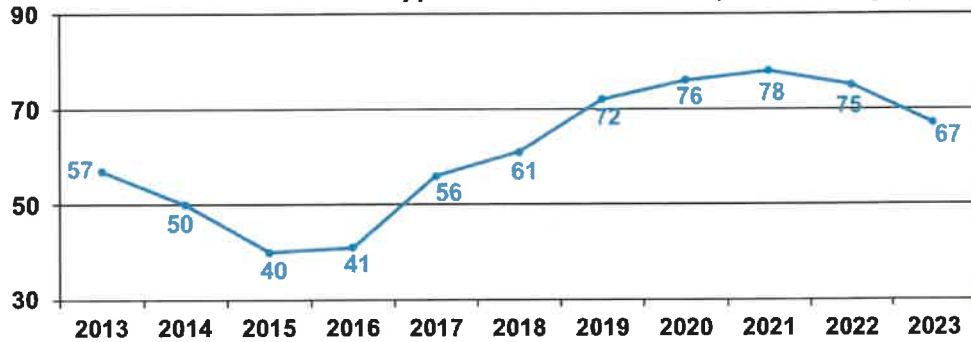
Le médiateur national de l'énergie est une autorité publique indépendante créée par la loi du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie, dans la perspective de l'ouverture à la concurrence des marchés du gaz naturel et de l'électricité.

Il a deux missions légales : participer à l'information des consommateurs sur leurs droits et proposer des solutions aux litiges avec leurs fournisseurs d'énergie.

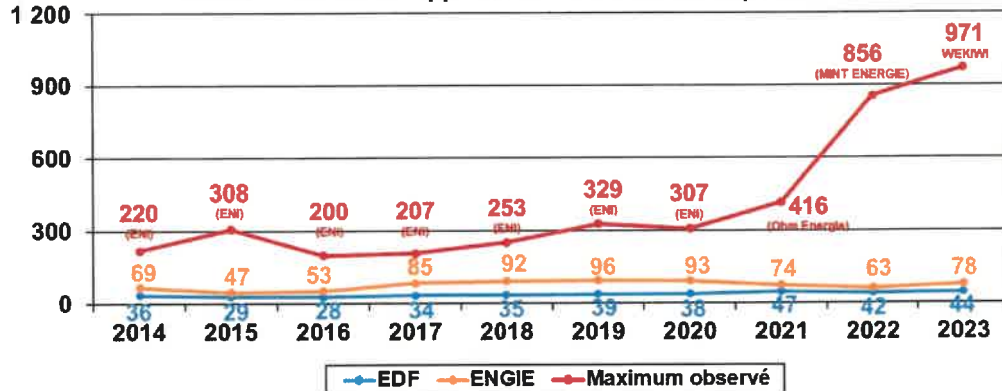
Les chiffres ci-dessous sont communiqués à la maille nationale.



Evolution du taux Global (tous fournisseurs confondus) de litiges pour les clients résidentiels rapportés à 100 000 contrats (électricité et gaz)



Evolution du taux de litiges des fournisseurs "historiques" pour les clients résidentiels rapportés à 100 000 contrats (électricité et gaz)



3) Bilan 2023 du Réseau Révéo d'Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques :

Les principaux indicateurs sur le département pour l'année 2023 sont les suivants :

- **Nombre de bornes de charge en service : 118 (107 normales de 22 KVA et 11 rapides de 50 KVA)**
- **Nombre de points de charge en service : 225 (214 normaux et 11 rapides)**
- **Nombre de sessions de charge réalisées par l'ensemble des utilisateurs : 21 445 (+27%)**
 - Dont 10 684 (50%) réalisées par les abonnés au réseau Révéo
- **Durée moyenne d'une session de charge sur une borne normale : 111 minutes**
- **Durée moyenne d'une session de charge sur une borne rapide : 40 minutes**
- **Consommation moyenne d'une session de charge : 19 KWh**
- **Tarif moyen d'une session de recharge normale : 6,19 €**
- **Taux moyen annuel de disponibilité du service des bornes : 96%**
- **Top 5 des bornes du réseau Révéo les plus utilisées sur le département :**
 - **MILLAU – Mandarous : 1 156 sessions de recharge**
 - **LAGUIOLE – Place du Foirail : 1 117 sessions de recharge**
 - **ESPALION – Rue de l'Ouest : 1 064 sessions de recharge**
 - **RODEZ – ZA des Moutiers : 989 sessions de recharge**
 - **SEVERAC LE CHÂTEAU – Place Salvador Allende : 805 sessions de recharge**

Le Top 5 représente 19% du nombre total de sessions réalisées courant 2023.



SIEDA

Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

4) Chiffres Clés et Bilan 2023 de la Distribution Publique de Gaz naturel :

Pour rappel, la Concession SIEDA de distribution publique de gaz naturel ne comporte que **seulement 40 communes desservies, soit un linéaire de réseau de canalisation de 614 km. 12 communes desservies n'ont pas transféré la compétence gaz au SIEDA.**

Pour l'année 2023, le Concessionnaire GRDF a reçu **324 appels** de tiers dont **162 pour demande d'interventions de sécurité** (98% des interventions ont été réalisées en moins de 60 minutes). **Le nombre d'incidents** (sécurité et dépannage) avérés et confirmés sur les ouvrages exploités par GRDF s'est élevé pour 2023 au nombre de **128 (en légère hausse de 9%)**. **Aucun incident majeur n'est à déplorer pour l'année 2023.**

Conformément aux cahiers des charges d'application de l'arrêté du 13 juillet 2000 portant règlement de sécurité de la distribution de gaz, **le concessionnaire GRDF a respecté les modalités réglementaires et périodiques de surveillance et de maintenance des ouvrages** (canalisations, robinets de réseau, postes et équipements de protection cathodique).

Le montant total des investissements réalisés par GRDF pour le développement et la modernisation du réseau de distribution s'établit pour 2023 à **1,5 M€** dont **0,2 M€** consacré à la modernisation du réseau.

Le nombre total de clients consommateurs de la Concession s'établit à **14 342**, soit une diminution de 0,1% par rapport à 2022. **La consommation totale de gaz naturel de l'ordre de 384 GWh est également en diminution de 2,3% (baisse de 3% de la consommation résidentielle).**

Cette nouvelle baisse de la consommation de gaz naturel vient impacter les recettes d'acheminement perçues par le concessionnaire GRDF et ainsi dégrader l'équilibre financier du compte d'exploitation 2023 de la Concession avec un taux de marge de résultat très largement négatif de l'ordre de -27%.

En raison du contexte mondial d'importation du gaz naturel mais aussi face aux orientations à court et moyen termes de la politique énergétique nationale, l'utilisation de cette énergie est en perte de vitesse face à la promotion de systèmes de substitution décarbonés : pompe à chaleur, réseau de chaleur renouvelable, ... **Un regain de cette énergie est toutefois attendu avec le développement de la production de biométhane (« gaz vert décarboné »).** GRDF s'étant fixé un objectif de **20% de gaz renouvelable injecté dans les réseaux d'ici 2030.**

Un seul producteur de biométhane est actuellement raccordé sur le réseau de distribution de la concession pour une production annuelle de **6 GWh.**

Concernant le déploiement du compteur GAZPAR, la situation sur la concession à fin 2023 est la suivante :

- **99,5% des compteurs ont été déployés (14 854)**
- **46 usagers ont refusé la pose du compteur soit un taux de refus de l'ordre de 0,3%**

5) Chiffres Clés et Bilan 2023 de la Distribution Publique du Très Haut Débit :

Pour rappel, la Concession SIEDA de distribution publique du Très Haut Débit comporte **276 communes desservies (Hors Rodez Agglomération et Millau)**.

Concernant l'état d'avancement du déploiement du réseau fibre sur la Concession, **147 012 prises raccordables ont été construites à fin 2023 dont 144 635 sont commercialisables, soit un taux de déploiement/construction de 94% à fin 2023** (au regard de l'objectif final de 156 000 prises à construire).

Nota : A fin août 2024, le taux de déploiement atteint la valeur de 96% (149 797 prises construites).

A fin 2023, les ouvrages en service et constitutifs du patrimoine concédé sont les suivants :

- Linéaire de réseau de collecte : 126 km
- Linéaire de réseau de transport : 2 130 km
- Linéaire de réseau de distribution : 15 444 km
- Nombre de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) : 72
- Nombre de Points de Mutualisation (PM) : 656
- Nombre de Points de Branchement Optique (PBO – Prises abonnés) : 51 458

A fin 2023, nous dénombrons **51 458 abonnés, soit un taux de pénétration/commercialisation de l'ordre de 36%**.

Nota : A fin août 2024, le taux de pénétration/commercialisation est de l'ordre de 41% (61 508 abonnés).

Courant 2023, nous dénombrons **798 incidents** survenus sur le réseau exploité par ALLIANCE THD.

Le taux moyen annuel de disponibilité du service vue par un abonné suite aux incidents survenus sur le réseau courant 2023 est égal à **99,95%**. Ce taux respecte la valeur seuil minimale contractuelle de 99,90%.

Concernant les taux de Garantie du Temps de Rétablissement (GTR) à la suite des incidents survenus sur le réseau courant 2023, les résultats obtenus sont les suivants :

- **Taux de rétablissement du service en moins de 5 Jours Ouvrés (JO) : 63% (70% contractuel)**
- **Taux de rétablissement du service en moins de 10 JO : 82% (90% contractuel)**
- **Taux de rétablissement du service en moins de 30 JO : 96% (100% contractuel)**

Le montant total des investissements consacrés à la construction et donc au déploiement du réseau fibre (premier établissement et raccordements) s'établit en cumul à fin 2023 à **217 M€** dont **45 M€ de subventions publiques**.